

Transports (M. Howe) avait travaillé sans relâche, vingt-cinq heures sur vingt-quatre, concentrant toute son attention sur chacun des problèmes qui affectent le bien-être de l'Etat et qu'il avait trouvé une solution pour plusieurs d'entre eux. Nous attendons donc anxieusement qu'il les révèle à la Chambre intéressée. Je sais que dans les cercles financiers mondiaux le problème ferroviaire est considéré comme le plus grave de la vie de notre pays, et il se peut que notre sur-surhomme, travaillant de longues heures supplémentaires, ait pu leur trouver une solution. Si tel est le cas, il se sera acquis la gratitude de tout Canadien bien pensant. Mais si la solution consiste à réduire le chiffre du capital au point de ne pas représenter la somme que le peuple canadien a placée dans l'entreprise, ou s'il tente de faire croire au peuple que 47 millions de dollars paient les obligations—comme il l'a fait dans son discours de l'autre jour—alors il se trompera pitoyablement et sa solution sera reçue avec froideur par le pays. Je puis le lui affirmer avec certitude.

Naturellement, dans le choix des commissions dont on a parlé, on n'a pas tenu compte de l'allégeance ou des opinions politiques de ceux qui ont été désignés pour en faire partie. Je m'appuie pour cela sur un de ces articles, à l'effet que le ministre des Transports lui-même a peu conscience de ses opinions politiques, et il est si désireux d'être un juge juste et droit en Israël qu'il trouve difficile de jour en jour de déterminer quelles peuvent être ses vues politiques. Espérons, toutefois, que les nominations telles qu'elles ont été faites, l'ont été en un moment d'oubli des hautes charges qui lui étaient dévolues et lorsqu'il avait cessé d'être ce charmant juge sans parti pris politique que veulent nous représenter ses admirateurs.

Nous devons évidemment avoir quelque chose relativement à la banque. Je laisse aux amis du Gouvernement le soin de dire ce qu'on a fait au sujet de la banque. Je tiens cependant à dire qu'on ne pouvait faire rien de plus futile que d'augmenter de cinq millions le capital de la banque et d'essayer de lui faire rapporter 4½ p. 100 quand le taux d'intérêt courant sur les obligations, qui servent à tant de placements, est beaucoup plus bas. J'aurai quelque chose à dire sur les banques de réserve. La Reserve Bank d'Australie a fourni 25 millions de dollars aux revenus de ce pays.

Je n'ai que quelques mots à ajouter. Nous allons attendre, pour voir ce qu'elles sont, les mesures annoncées au sujet du service aérien et à propos de la Commission des chemins de fer et de l'extension de ses pouvoirs. Je veux

cependant rappeler au Gouvernement que l'on a tenté plus d'une fois d'étendre les pouvoirs de la Commission des chemins de fer et que, pour une raison singulière, on a éprouvé des difficultés à le faire en restant dans le cadre de la loi. Quand j'ai constaté qu'il était question du service aérien transcanadien, c'est en vain que j'ai cherché une mention de ces louables désirs du ministre de la Défense nationale (M. Mackenzie). Je m'attendais à lire qu'il avait voulu nous donner une aviation au moins capable de protéger la neutralité du Canada; je constate toutefois, en lisant le discours du trône, que nous allons avoir un service aérien transcanadien et que nous allons faire ce qu'il faut pour cela. Il n'y a cependant rien pour la protection de la neutralité de notre pays en cas de guerre. Les honorables députés qui connaissent l'histoire du monde se rappellent qu'un jour, à l'époque où les Etats-Unis étaient un tout jeune pays possédant une population à peine égale à la population actuelle du Canada, la France a essayé de les forcer à acheter leur propre neutralité; ils doivent se rappeler que, sur certaines pièces de monnaie des Etats-Unis, on pouvait lire ces mots: "Des millions pour la défense; pas un sou pour le tribut." Telle était la réponse d'une faible population fort disséminée à une tentative faite pour l'induire à acheter la neutralité qu'elle avait déclarée. Quand j'entends les observations de certains de mes amis, je me dis parfois qu'ils se rendent bien peu compte de ce que signifie le maintien de la neutralité. Nous n'avons pas ce qu'il faut pour maintenir la neutralité, même cette magnifique neutralité d'esprit du ministre des Transports; nous ne pouvons avoir même cela. Nous allons cependant avoir un service aérien transcanadien, et sans doute, quand le moment sera venu, le ministre de la Défense nationale nous renseignera davantage et nous dira jusqu'à quel point ce service pourra servir à la protection de notre neutralité.

La dernière mesure annoncée est l'une des plus dangereuses que l'on puisse soumettre à notre Parlement. La décision de la Chambre des lords, qui a renversé celle de la Cour d'Appel d'Angleterre, a été suivie d'une décision de la Cour suprême des Etats-Unis et, plus tard, d'une affaire récente jugée par la Cour d'Appel en Grande-Bretagne. Je dis cependant que la présentation d'une loi décrétant que les gens de l'étranger qui possèdent nos titres payables d'une certaine manière devront se contenter d'accepter des morceaux de papier qui ont pouvoir libératoire dans notre pays, est une question qui réclame notre plus profonde attention. Je suis certain que le ministre des Finances ne se méprend aucunement sur les graves conséquences d'une